



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## PRÉFET DE LA NIÈVRE

Direction du pilotage interministériel  
Pôle environnement et guichet unique ICPE

### AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

**demande d'autorisation d'exploiter une unité de méthanisation**

**commune de DEVAY**

**GAEC DES PLOTS**

Par arrêté préfectoral n° 58-2017-12-19-001 du 19 décembre 2017, il sera procédé, du lundi 15 janvier 2018 au mardi 20 février 2018, soit pendant 37 jours consécutifs, à une enquête publique relative à la demande d'autorisation d'exploiter une unité de méthanisation, située sur le territoire de la commune de DEVAY.

Au terme de la procédure, le Préfet de la Nièvre délivrera, soit une autorisation d'exploiter, éventuellement assortie de prescriptions, soit un refus motivé, par arrêté préfectoral.

M. Dominique LAPREVOTTE a été désigné commissaire enquêteur par le Président du Tribunal administratif de DIJON.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique est consultable :

- sur le site internet de la Préfecture de la Nièvre à l'adresse suivante : [www.nievre.gouv.fr](http://www.nievre.gouv.fr) (onglet Publications > Enquêtes publiques). Le public pourra formuler ses observations par courriel, transmis au commissaire enquêteur, à l'adresse électronique suivante : [PREF-ICPE-CONTACT-PUBLIC@NIEVRE.PREF.-GOUV.FR](mailto:_PREF-ICPE-CONTACT-PUBLIC@NIEVRE.PREF.-GOUV.FR), avant la fin de l'enquête.
- sur support papier, à la mairie de DEVAY, siège de l'enquête. Le public pourra consigner ses observations et propositions directement sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur ;
- en mairie de CHAMPVERT, CHARRIN, COSSAYE, SAINT-HILAIRE-FONTAINE (Nièvre), VITRY-SUR-LOIRE (Saône-et-Loire).

Les observations et propositions écrites sur ce projet peuvent également être adressées, par voie postale, à la mairie de DEVAY, à l'attention du commissaire enquêteur. Ces dernières sont annexées au registre d'enquête tenu à la disposition au siège de l'enquête.

L'enquête publique concerne les communes, dont le territoire est situé, pour tout ou partie, dans un rayon d'affichage de 2 km autour du projet : CHAMPVERT, CHARRIN, COSSAYE, DEVAY, SAINT-HILAIRE-FONTAINE (Nièvre), VITRY-SUR-LOIRE (Saône-et-Loire).

Le commissaire enquêteur, M. Dominique LAPREVOTTE, se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations à la mairie de DEVAY, les :

- lundi 15 janvier 2018 de 8H30 à 11H30
- mardi 23 janvier 2018 de 9H00 à 12H00
- vendredi 2 février 2018 de 9H00 à 12H00
- samedi 10 février 2018 de 9H00 à 11H00
- mardi 20 février 2018 de 9H30 à 12H30

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la Préfecture de la Nièvre. Les observations du public sont consultables et communicables aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête publique auprès de la Préfecture de la Nièvre – Pôle Environnement et Guichet unique ICPE – 40 rue de la Préfecture – 58026 NEVERS Cedex.

.../...

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête :

- sur le site internet de la Préfecture : [www.nievre.gouv.fr](http://www.nievre.gouv.fr) (onglet Publications > Enquêtes publiques),
- à la Préfecture de la Nièvre – Pôle environnement et guichet unique ICPE,
- à la mairie de DEVAY.

Des informations sur le projet peuvent être demandées à :

M. Frédéric MAILLAULT – GAEC des Plots – 10 les Plots – 58300 DEVAY (Téléphone 06 16 92 21 03 – Courriel : [f.maillault@wanadoo.fr](mailto:f.maillault@wanadoo.fr)).